



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-20

L'an deux mille quatorze, à 14h
Le 2 juillet, à Verdun (Meuse)

Date de convocation	3 juin 2014
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ Présents	28
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY	Mme Béatrice BONNIN
M. Jack COLLINET	M. Daniel COURTAUX
M. Jean-François DAMIEN	M. André DEGUIS
M. Bernard DEKENS	M. Claude FAUVET
M. Patrick FOSTIER	Mme Anne GRANDHAYE
M. Pascal GILLAUX	M. André JANNOT
M. Guy JOSEPH	M. Eddy LAURENT
M. Gilbert LECLERCQ	M. Pascal MAUROY
M. Pascal MILLOT	M. Jean PANCHER
M. Pierre PANDINI	M. Robert PASCOLO
M. Claude PHILIPPE	M. Bernard PIERQUIN
Mme Morgane PITEL	M. Jean-Pierre RENVOY
M. Jean-François THOMAS	M. Franck TUOT
M. Alain VERNEAU	M. Claude WALLENDORFF

Résultat du vote

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-20

Objet de la délibération :

SLGRI - Plan stratégique de la Meuse – volet inondation

Vu la délibération n°13-20 sur l'engagement de la structure de s'inscrire dans la démarche du cahier des charges pour un projet d'actions et de prévention des inondations,

Vu l'ensemble des lettres d'intentions des maîtres d'ouvrage du bassin de la Meuse,

Le comité syndical :

- **approuve** le programme d'actions et de prévention des inondations et s'engage à poursuivre les actions déjà engagées, sous sa maîtrise d'ouvrage, pendant la durée du programme.
- devant la nécessité de porter de nouvelles actions sur le bassin versant, **s'engage** à favoriser l'émergence de ses actions ou de réaliser les actions inscrites au PAPI, en maîtrise d'ouvrage propre, sous réserve des moyens financiers de la collectivité
- **précise** que les conventions financières définitives seront soumises au comité syndical,
- **autorise** le Président à déposer le programme d'actions et de prévention des inondations.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

